

---

**Chapitre 65****COIFFURES ET PARTIES DE COIFFURES****Notes.**

1. Le présent Chapitre ne comprend pas :
  - a) les coiffures usagées du n° 63.09;
  - b) les coiffures en amiante (asbeste) (n° 68.12);
  - c) les articles de chapellerie ayant le caractère de jouets, tels que les chapeaux de poupées et les articles pour carnaval (Chapitre 95).
2. Le n° 65.02 ne comprend pas les cloches ou formes confectionnées par couture, autres que celles obtenues par l'assemblage de bandes simplement cousues en spirales.

## TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
6501.00.00	00	Cloches non dressées (mises en forme) ni tournurées (mises en tournure), plateaux (disques), manchons (cylindres) même fendus dans le sens de la hauteur, en feutre, pour chapeaux.	KGM	En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
6502.00.00	00	Cloches ou formes pour chapeaux, tressées ou fabriquées par l'assemblage de bandes en toutes matières, non dressées (mises en forme) ni tournurées (mises en tournure) ni garnies.	DZN	En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
6504.00		Chapeaux et autres coiffures, tressés ou fabriqués par l'assemblage de bandes en toutes matières, même garnis.			
6504.00.10	00	--Tressés, d'une seule pièce, ou de feutre de poils ou de feutre de laine, devant servir à la fabrication de chapeaux	DZN	En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
6504.00.90	00	--Autres	DZN	12,5 %	TPMD, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr. TAU : 10,5 % TNZ : 10,5 % TPG : 10 %
6505.00		Chapeaux et autres coiffures en bonneterie ou confectionnés à l'aide de dentelles, de feutre ou d'autres produits textiles, en pièces (mais non en bandes), même garnis; résilles et filets à cheveux en toutes matières, même garnis.			
6505.00.10	00	--Résilles et filets à cheveux	-	15,5 %	TPMD, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
6505.00.20	00	--Tricotés, crochetés ou tissés, devant servir à la fabrication de chapeaux	DZN	En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.

## TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
		--Chapeaux et autres coiffures en feutre, fabriqués à l'aide des cloches ou des plateaux du n° 65.01, même garnis :			
6505.00.31 00	--	-De feutre de poils ou de feutre de laine, devant servir à la fabrication de chapeaux	DZN	En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
6505.00.39 00	--	-Autres	DZN	12,5 %	TPMD, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr. TPG : 10 %
6505.00.40 00	--	-Autres chapeaux, capuchons, casquettes, bonnets et bérets	DZN	12,5 %	TPMD, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr. TAU : 10,5 % TNZ : 10,5 % TPG : 10 %
6505.00.90 00	--	-Autres	DZN	15,5 %	TPMD, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr. TAU : 8,5 % TNZ : 8,5 %
<b>65.06</b>		<b>Autres chapeaux et coiffures, même garnis.</b>			
<b>6506.10</b>		<b>-Coiffures de sécurité</b>			
6506.10.10	--	-Casques de football; Pour pompiers; D'escalade et d'alpinisme; De sécurité aux fins industrielles; Doublés de plomb, à l'usage des radiographes; Autres casques protecteurs, d'athlétisme		En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.
30	----	-Pour soudeurs .....	NMB		
40	----	-Casques protecteurs, d'athlétisme .....	NMB		
90	----	-Autres .....	NMB		

## TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
6506.10.90 00	--	-Autres	NMB	8,5 %	TPMD, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr. TPG : 5 %
<b>-Autres :</b>					
<b>6506.91.00 00</b>		<b>-En caoutchouc ou en matière plastique</b>	DZN	9 %	TPMD, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr. TPG : 5 %
<b>6506.99</b>		<b>-En autres matières</b>			
6506.99.10 00	--	-En papier, en cuir ou de plumes	DZN	5 %	TPMD, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr. TPG : 5 %
6506.99.20 00	--	-En pelleteries naturelles	DZN	8 %	TPMD, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr. TPG : 5 %
6506.99.90 00	--	-Autres	DZN	12,5 %	TPMD, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr. TPG : 10 %
<b>6507.00.00 00</b>		<b>Bandes pour garniture intérieure, coiffes, couvre-coiffures, carcasses, visières et jugulaires pour la chapellerie.</b>	-	En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK : En fr.